

COURS D'EDUCATION MORALE

Les vertus : « le bon sens est la chose la mieux partagée dans le monde » se faisant chaque homme a la possibilité de distinguer le bien du mal.

Pour son bien être individuel, son insertion facile dans la société, son application dans le cadre professionnel et sa bonne conduite vis-à-vis des lois de son pays, l'homme doit posséder et développer en lui certaines qualités telles que : la propreté, la solidarité, l'esprit d'équipe, le patriotisme...

Ces valeurs morales présentent des avantages pour celui qui les applique. Ce sont les vertus.

A/ LES VERTUS INDIVIDUELLES :

C'est le comportement que l'on doit avoir envers soi-même.

- 1- **Le courage** : c'est la ténacité et le dévouement devant toute sorte de difficulté (les dangers notamment)
- 2- **l'esprit d'initiative et de créativité** : on dit à quelqu'un qu'il a de l'initiative quand il a le courage de prendre un risque calculé. C'est prendre ses responsabilités dans ces circonstances.

L'esprit de créativité est le fait de dépasser ce qui est et d'innover ou créer.

- 3- **la modestie** : c'est de montrer de la tenue dans l'appréciation de soi de ce qu'on a le fait de laisser les autres dire nos bienfaits.
- 4- **L'ordre** : exprime la qualité de ce qui est ordonné : consiste à mettre chaque chose à la place qui convient et à faire chaque chose en son temps. L'ordre a trois avantages : il soulage la mémoire, ménage le temps et conserve les choses que ce soit à la maison ou dans le lieu de travail.
- 5- **La propreté** : C'est la qualité qui consiste à être propre et à tenir dans un état d'hygiène : nos objets, notre habitation, notre lieu de travail et notre environnement.
- 6- **La solidarité ou la tempérance** : c'est la qualité qui consiste à rationaliser tout ce qu'on utilise. C'est faire usage de ce qu'il y a à notre disposition. N'oublions que tous excès nuit.
- 7- **L'honnêteté** : c'est la qualité qui consiste à refuser toute forme de malversation. L'homme doit être honnête tout le temps envers lui-même, dans son service et dans sa vie sociale. L'homme honnête est intègre, rigoureux, droit, loyal, franc, incorruptible.

B/ LES VERTUS SOCIALES

C'est l'ensemble de toutes les qualités morales valeureuses qui puissent permettre à tout individu de vivre en harmonie en société.

Ci
ha

- 1- **la bonté** : c'est la qualité qui consiste à faire le bien aux autres, leur vouloir le bien sans en attendre quelque chose en contrepartie. On dit qu'un bien fait n'est pas perdu, donc la bonté doit être un acte plutôt gratuit.
- 2- **La charité** : c'est la qualité qui consiste à venir au secours de son prochain par amour. Il faut faire la charité en apportant une aide, sa sympathie et sa compassion aux autres à chaque fois que l'occasion est offerte.
- 3- **La discipline** : c'est la qualité qui consiste à se soumettre à des principes, à des lois ou à des hommes que la société nous impose. La discipline est relative au respect de l'organisation de la hiérarchie de cette société. Il faut respecter l'ordre, les règlements et les supérieurs établis en se montrant toujours discipliner.
- 4- **La justice** : c'est la vertu morale qui fait que l'on rend à chacun ce qui doit lui revenir. Il faut être juste envers soi et envers les autres.
- 5- **L'obéissance** : c'est soumettre sans contrainte aux règles, aux supérieurs et aux ordres de manière volontaire.
- 6- **La tolérance** : c'est la qualité qui consiste à admettre que les autres aient des opinions, des pratiques et des croyances différentes des nôtres. Cette vertu inclut le pardon, l'indulgence envers les autres. La tolérance est très essentielle dans les rapports de sociétés.

C- LES VERTUS PROFESSIONNELLE

C'est l'ensemble de toutes les valeurs morales (qualités) que doit avoir un individu dans le cadre de son travail.

- 1- **amour du travail bien fait** : avant de le manifester et, il faut avoir une autre qualité qui est la conscience professionnelle. Parce que l'amour du travail bien fait est la recherche de la perfection dans un but moral, dans le cadre du travail.
- 2- **Application et exactitude** : il faut être dans son travail, en avoir conscience et y mettre tout son savoir. L'exactitude du travail fait appel à la ponctualité (être à l'heure), la droiture dans l'exercice du travail (valeur individuelle). Un travail bien fait est toujours fait avec exactitude.
- 3- **Conscience professionnelle** : c'est le fait d'être conscient de nos devoirs professionnels. Nous travaillons d'abord pour accomplir un acte utile envers la société. Il faut donc respecter les règles de son travail et ne pas le négliger. C'est avoir le sens de responsabilité et de l'honneur dans sa profession.
- 4- **Esprit d'équipe** : c'est une qualité qui consiste à obéir à des règles d'un groupe librement accepter. les membres qui composent règles, l'équipe obéissent à une hiérarchie voulue cette qualité favorise une adhésion volontaire, une unité d'actions suppose la solidarité.
- 5- **Le goût de la coopération** : c'est le fait de vouloir sacrifier son égoïsme pour adhérer volontairement à un ensemble et porter secours aux autres. C'est aussi le fait, dans l'exercice, de se mettre ensemble dans la cohésion pour faire le même travail ; c'est la solidarité dans le travail.

- 6- **L'union** : c'est le fait de créer une entente en s'associant librement pour aboutir à une même positive. l'union est caractérisée par le sentiment social , elle se rapporte notamment au travailleurs et suppose une confiance réciproque dès le début.

D- LES VERTUS CIVIQUES

C'est l'ensemble des valeurs, qualités, que doit manifester un individu envers les lois et les règles de son pays.

- 1- **le civisme** : c'est l'ensemble des règles de conduites que nous devons avoir à l'endroit de notre pays en tant que de bons citoyens. Dans ce sens, il s'étend à toute notre vie dès 21 ans. Dès lors, tous ceux qui respectent les lois et les institutions, qui pratiquent leurs devoirs et mettent l'intérêt général au dessus de l'intérêt particulier sont dits bon citoyen. Le civisme renferme trois devoirs que sont : le devoir fiscal : la participation aux charges de l'état ; le devoir militaire : la participation aux charges militaires et sécuritaire, le devoir de vote : la participation aux charges électorales, le no abstention, par le courage qu'il faut avoir d'exprimer son opinion.
- 2- **Le patriotisme** : c'est le fait d'aimer son pays, sa civilisation, sa valeur intellectuelle et morale, défendre sa patrie pour la continuité, le respect et la gloire de sa liberté.
- 3- **Le loyalisme** : c'est le fait qu'on soit fidèle aux institutions, aux lois et principes de son pays.